



MODALITÉS GÉNÉRALES

SESSION DE FORMATION EN BIMODAL

CÔTE D'IVOIRE – VISIOCONFÉRENCE

L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR TOUTE FORMATION EST OBLIGATOIRE.

LE REMPLISSAGE DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE VAUT INSCRIPTION PROVISOIRE.
LE PAIEMENT DES FRAIS DE FORMATION VAUT INSCRIPTION DÉFINITIVE.

LES AUDITEURS SONT PRIÉS DE COMPLÉTER LEUR INSCRIPTION PAR LE PAIEMENT.

➤ **Réductions :**

- 10% pour les groupes de trois (3) personnes et plus d'une même entreprise/organisation
- 40% pour les étudiants/doctorants ; sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant accompagné d'une demande adressée au Directeur Général de l'ERSUMA et envoyés à ersuma@ohada.org
- 10% pour toute inscription définitive effectuée au plus tard le 04 avril 2024. *Cette réduction ne s'applique pas aux étudiants et doctorants.*

➤ **Inscriptions :**

- *L'inscription en ligne pour tous les auditeurs est obligatoire.*
- *Les auditeurs inscrits pour une participation par visioconférence recevront une notification automatique par courriel/e-mail à chaque étape de leur processus d'inscription en ligne. Ils recevront le code de connexion/participation dès validation de leur inscription.*
- *Les auditeurs inscrits pour une participation en présentiel recevront également une notification automatique et ceci dès la validation de leur paiement. Ils seront ensuite invités à rejoindre le lieu de déroulement de la session.*

➤ **Paielements : *Formation F4* : Présentiel : 450.000 FCFA / Visioconférence : 225.000 FCFA**

- Les frais de formation en présentiel **comprennent les pauses café et déjeuner, les supports pédagogiques et l'attestation de formation**
- Les frais de formation par visioconférence **comprennent les supports pédagogiques et l'attestation de formation.**

✚ Merci de cliquer sur le lien ci-après pour télécharger la liste des moyens de paiement à l'ERSUMA et auprès de nos partenaires de proximité : https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2023/12/Moyens-de-paiement_ERSUMA-2024.pdf

✚ Envoyer le reçu de paiement à ersuma@ohada.org et gaffan.ersuma@ohada.org

➤ **Informations :** Pour toutes autres informations pratiques, contacter l'ERSUMA ou ses partenaires.

- Au Bénin (Porto-Novo) : **Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)**

Ouando, Carrefour Cinquantenaire – Route de Pobè

Tél : +229 97970537 - Courriel : ersuma@ohada.org

Contacteur Mme GAFFAN Rosaline par Tél : +229 97123363 - Courriel : gaffan.ersuma@ohada.org

- En Côte d'Ivoire (Abidjan) : **Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA)**

Plateau, Avenue Dr JAMOT, Angle Boulevard CARDE - Courriel : ccja@ohada.org

Contacteur Mme ADJOUMANI Florencia par Tél : +225 07444195 - 07912470 - courriel : adjoumani.ccja@ohada.org

 Envoyer le reçu de paiement à ersuma@ohada.org et gaffan.ersuma@ohada.org

❖ PARTICIPATION AUX ACTIVITES

- ✓ Pour participer par visioconférence à partir d'un PC, Mac, iPad, iPhone ou appareil Android :
 - Disposer d'un ordinateur/tablette/smartphone avec haut-parleur et microphone ;
 - Disposer d'une bonne connexion Internet d'au-moins 4G fiable pour une bonne qualité d'écoute ;
- ✓ Consulter le [guide technique de connexion](#) en cas de difficultés, ou copier et coller le lien ci-dessous dans votre navigateur :
https://www.ohada.org/wp-content/uploads/2020/10/Guide_connexion_Matinee_ERSUMA_Ver002.pdf
- ✓ Pour contacter par courriels les supports techniques : M. Kodjo Patrice TOSSAVI tossavi.ersuma@ohada.org ou M. Mamane Rabiou DAN JIMMA danjimma.ersuma@ohada.org
- ✓ Pour tous autres renseignements, veuillez contacter l'ERSUMA par courriel : ersuma@ohada.org ou appeler le +229 97970537.

L'ERSUMA compte sur votre participation effective et vous remercie de la confiance ainsi que de la collaboration.

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »